

CHAPITRE XXI.

Du Traitement mercuriel interne.

Etiam si omnia a veteribus inventa sunt,
hoc semper novum erit, usus et in-
ventorem ab illis scientia et dispositio.
SENEQUE.

ARTICLE PREMIER.

De l'usage du Mercure pulvérisé ou éteint.

J'ai dit dans le précédent chapitre que le mercure métallique n'avait pas été employé contre les maladies vénériennes; néanmoins, lorsqu'il est mélangé avec de l'axonge pour former les onguens mercuriels, il existe à l'état de métal, mais divisé à l'infini, et de manière à en rendre l'absorption très facile, ainsi que le constate son usage extérieur. Il en est de même de beaucoup d'autres préparations dont on fait usage intérieurement, où le mercure, simplement divisé, ne subit aucune décomposition.

Indépendamment des corps gras, la craie préparée ou le carbonate de chaux, le sucre, la manne, le miel, les résines, les baumes, la conserve de rose, la gomme, sont les principales substances qu'on emploie de préférence pour incorporer le mercure dans les préparations que l'on prescrit à l'intérieur. L'onguent mercuriel, qui pendant des siècles n'avait été employé qu'à l'extérieur, a été prescrit inté-

rieurement dans ces derniers temps, sous forme pilulaire, par plusieurs médecins, entre autres par MM. Terras, Sédillot et Fouquier. Pour atténuer l'action de ses pilules, Sédillot y faisait ajouter du savon médicinal. L'onguent napolitain, qui, administré de cette manière, ne fut d'abord dirigé que contre les affections vénériennes, a été proposé également par MM. Rayer et Desruelles contre les affections cutanées.

Le mercure étant trituré avec la craie préparée ou la magnésie dans la proportion d'une partie d'un de ces sels et de deux parties de ce métal, on obtient le *mercure terreux* ou *alcalin*, préparation fort active, qu'on faisait prendre à la dose de quinze à vingt grains, mais dont on fait peu usage aujourd'hui.

Une partie de sucre candi et deux parties de mercure triturées ensemble, produisent le *mercure saccharin* ou le *sucré mercuriel*, qu'on prescrit à la dose de quatre à huit grains chaque jour, soit en poudre, en trochisques ou en pilules. Ce médicament, facile à prendre, est principalement destiné aux enfans, aux personnes délicates et aux malades qui répugnent à prendre des médicamens de mauvais goût.

Le mercure trituré à parties égales avec de la manne et réduit en consistance pilulaire au moyen de la poudre de réglisse, constitue les *pilules bleues*, si connues en Angleterre, contenant chacune un grain de mercure, et qu'on prescrit au nombre de six à huit par jour. Bell, qui jugeait que cette dose était trop forte, n'en faisait prendre que deux ou trois en vingt-quatre heures.

Le miel, combiné à parties égales avec le mercure, produit le *miel mercuriel*, qu'on emploie comme détersif dans les ulcères vénériens, et qu'on prescrit également à l'intérieur en y ajoutant son poids de poudre de réglisse, dont on forme une masse qu'on divise en pilules de quatre grains,

et qu'on prescrit au nombre de deux ou trois, matin et soir.

L'extrait mou de réglisse, mélangé avec le mercure à parties égales, forme la préparation à laquelle on a donné le nom de *mercure glycyrrizé*, dont on fait des pilules de cinq grains, qu'on fait prendre au nombre de deux, avant de se coucher, ou une le soir et l'autre le matin.

Le mercure, mélangé avec un seizième de son poids de térébenthine ou de baume du Pérou, sert à former, dans le premier cas, le *mercure térébenthiné*, et dans le second, le baume mercuriel dont on fait les pilules appelées balsamiques mercurielles, que l'on prescrit de une à deux, matin et soir.

Le mélange de mercure avec des substances purgatives très énergiques, telles que les résines et les gommés-résines, sert à composer des pilules *mercurielles purgatives*, dont les plus anciennement connues sont celles du corsaire algérien Barberousse, qui sont entièrement délaissées aujourd'hui et remplacées par d'autres pilules qui n'en sont que des imitations, telles que les pilules de Belloste, les pilules napolitaines de Renaudot, celles de Renou, celles de Cadet-Gassicourt et celles du Codex français. Ces pilules (voir le formulaire) sont ordinairement employées comme moyen purgatif à la dose d'un gros, moins pour guérir la vérole confirmée, contre laquelle on les juge insuffisantes, que pour empêcher l'infection générale chez les malades atteints d'une affection vénérienne primitive. Néanmoins on les prescrit quelquefois dans cette vue à la dose de six à trente grains progressivement; mais elles ont l'inconvénient, à cette dose, de produire promptement la salivation, et l'on a remarqué qu'elles agissaient avec d'autant plus d'activité sur les glandes salivaires, que leur action purgative était moins prononcée.

Je donnerai plus loin une explication de ce phénomène.

Après avoir fait remarquer qu'il est peu de praticiens qui emploient aujourd'hui les pilules de Belloste, à cause de leur action trop prompte sur les glandes salivaires, M. Desruelles dit néanmoins qu'on peut les employer contre les maladies graves et rebelles de la peau, ce qui est en quelque sorte un contresens, car, dans un cas comme dans l'autre, on aurait également à redouter la salivation.

La conserve de rose ou de cynorrhodon, mélangée avec parties égales de mercure, et réduite en masse au moyen de la poudre de réglisse ou de l'amidon, sert à former des pilules qui contiennent deux grains de mercure chacune, telles que les *pilules d'Antoine Dubois* et de *Brugnatelli*, qu'on prescrit de deux à six par jour.

Le mercure éteint au moyen de la gomme arabique sert à former le *mercure gommeux* de Plenck, que le même auteur faisait entrer dans sa solution gommeuse à laquelle il fut obligé de renoncer, s'étant aperçu que le mercure se précipitait facilement de cette dernière préparation, ce qui le détermina à employer le mercure gommeux sous forme pilulaire, en faisant préparer une masse composée d'un gros de mercure, de trois gros de gomme arabique, d'une demi-once de mie de pain frais et d'une quantité suffisante de sirop de rhubarbe, divisée en pilules de trois grains, dont il prescrivait de six à douze par jour.

Plenck avait aussi imaginé un sirop pour les enfans, dont on fait peu usage aujourd'hui; cependant M. Lagneau le recommande pour les sujets faibles, phthisiques, pour les femmes enceintes et pour ceux qui sont affectés de maladies des voies urinaires dues à une cause vénérienne. M. Cullerier a donné la formule d'un sirop qui a beaucoup d'analogie avec celui de Plenck, et qui peut le remplacer, mais dont le mercure se désunit facilement, comme dans celui de Plenck, ce qui doit en rendre incertain l'effet qu'on attend du mercure.

Après avoir eu beaucoup de partisans et fait beaucoup de bruit, la méthode de Plenck est aujourd'hui généralement délaissée.

C'est ici que je veux faire remarquer le phénomène curieux et important qui résulte de l'action des pilules mercurielles purgatives en général, et principalement des pilules de Belloste. On sait que lorsqu'on donne ces dernières à la dose de quinze à vingt, qui en est la dose purgative, elles sont moins susceptibles de déterminer la salivation, comme je l'ai dit, que lorsqu'on les prescrit au nombre de deux ou trois, quoiqu'à cette dose elles ne contiennent toutes ensemble qu'un grain de mercure. Administrées de cette dernière manière, elles agissent plus promptement sur les glandes salivaires que les pilules bleues, qu'on donne au nombre de six à huit chaque jour, et qui contiennent six à huit grains de ce métal, comparaison également applicable aux pilules de Dubois, lesquelles, prescrites au nombre de deux à six, en contiennent de quatre à douze grains.

On avait bien observé que plus les pilules de Belloste agissaient comme purgatif, moins elles étaient susceptibles de produire la salivation; mais on n'avait pas remarqué, je crois, que les préparations mercurielles n'agissent pas toujours sur les glandes salivaires, en raison directe de la quantité de mercure qui entre dans leur composition; ce qui est pourtant vrai. En effet, le mercure ingéré dans l'estomac produit moins activement la salivation, lorsqu'il est uni à des substances mixtes ou peu actives, que lorsqu'il est mélangé avec des poudres drastiques. Voilà pourquoi les pilules de Belloste produisent moins facilement la salivation lorsqu'on les donne de manière à concentrer leur action sur l'estomac, que lorsqu'on les administre à une dose assez forte pour réagir sur tout le canal alimentaire; d'où il me paraît raisonnable de conclure que l'irritation de l'estomac, produite par des substances purgatives drastiques, prédispose

les glandes salivaires à subir plus promptement les effets sialalogues du mercure, et que l'usage des pilules de Belloste devrait être généralement délaissé, de même que toutes les préparations qui ont quelque analogie avec elles.

La disposition des pilules purgatives à produire la salivation par suite de l'irritation locale qu'elles déterminent sur l'estomac, doit faire présumer qu'en général toutes les préparations mercurielles occasionnent d'autant plus facilement la salivation que le ventricule se trouve préalablement irrité, ce qui servirait à expliquer la salivation qui s'établit chez certains individus après la moindre dose de mercure, ainsi qu'on en rencontre et que j'en ai observé plusieurs exemples.

ARTICLE II.

Des préparations que j'ai fait connaître jusqu'ici à propos des maladies vénériennes, excepté quelques unes où entrent le deuto-chlorure et le proto-chlorure de mercure, toutes résultent du mélange du mercure métallique avec les substances destinées à l'éteindre, et dans lesquelles il existe à l'état moléculaire, divisé à l'infini, mais non décomposé. Il en est autrement dans les formules dont je vais parler.

Le mercure a été proposé ou employé sous toutes les formes qui ont pu résulter des combinaisons chimiques auxquelles il a été soumis, comme si, après chaque transformation qu'on lui faisait subir, il avait acquis une nouvelle propriété anti-vénérienne.

Rien, suivant moi, n'est plus propre à constater l'inefficacité du mercure dans le traitement de la syphilis que les applications continuelles qu'on a faites tour à tour des nombreux produits chimiques obtenus de ce métal. Il n'entre pas dans mon plan d'en faire l'énumération: ce serait une chose

fastidieuse et inutile dans un ouvrage où je ne me suis proposé de discuter que ce qui est d'une application actuelle et consacrée par l'usage; un tel soin appartient aux auteurs qui, tenant à compléter l'histoire des maladies vénériennes, ne veulent omettre aucun des faits qui les concernent.

Astruc s'était proposé ce but. Le traité de M. Jourdan est, sous ce rapport, l'ouvrage moderne le plus complet et le plus propre à présenter à l'esprit la généralité des connaissances historiques, théoriques et pratiques acquises jusqu'à ce jour sur ce genre d'affections.

Des Oxydes de mercure.

La combinaison de l'oxygène avec le mercure donne lieu à deux produits désignés sous la dénomination moderne de *deutoxyde* et de *protoxyde*.

Le deutoxyde de mercure est le médicament connu sous les noms anciens d'*éthiops minéral* et de *turbith noir*; il sert à former le mercure soluble et les pilules de Moretti, qui contiennent deux grains de mercure, dont on donne de deux à quatre chaque jour.

Le *deutoxyde de mercure*, appelé anciennement précipité rouge, précipité *per se*, a été employé, à la dose de deux grains par jour, par Mathiolo, Césalpin, Plater et autres; mais l'usage en a été blâmé, avec raison, par Fallope, Boerhaave et Triller. Bell l'a employé à la dose d'un grain à deux grains par jour, soir et matin, en y ajoutant de l'opium, afin de prévenir les coliques qu'il occasionne presque toujours. M. Cullerier pense qu'on pourrait l'employer sans danger en le prescrivant dans quelques onces d'eau gommée. Les médecins de l'hôpital de Copenhague se louent beaucoup de son emploi sous forme pilulaire, à la dose d'un

demi-grain à un grain chaque jour. Le mercure rouge, connu en Angleterre sous le nom de poudre de prince, a été quelquefois employé par Clarck en frictions sur les gencives.

Aujourd'hui on ne l'emploie guère qu'à l'extérieur, en applications sur les ulcères vénériens indolens, ou qui sont fongueux. On recommande de s'en dispenser lorsque les ulcères sont douloureux, parce qu'il ne fait qu'augmenter l'inflammation et la douleur. Pour l'employer on le mêle à la dose de six grains par gros, avec du cérat simple, du basili-cum ou de l'onguent populeum; mais on doit s'abstenir alors de toute autre médication mercurielle.

M. Ansiaux préfère le précipité rouge à l'onguent napolitain dans le traitement par friction; il l'emploie en poudre délayée dans de la salive, à la dose de dix grains chaque fois, de manière à en employer deux gros pour un traitement ordinaire, ce qui suppose quatorze frictions. Au lieu de deux gros, on lit *deux onces* dans le Traité de M. Jourdan, ce qui est sans doute une faute typographique que j'ai cru devoir signaler ici.

Je me permettrai aussi de faire remarquer que si le précipité rouge, employé à la dose de dix grains par frictions, était totalement absorbé, il devrait nécessairement produire une partie des accidens qui peuvent résulter de son ingestion dans le canal digestif.

« L'emploi de ce médicament, dit M. Jourdan, exige la plus grande circonspection, sans laquelle il peut produire des résultats effrayans. »

ARTICLE III.

Des Sublimés mercuriels.

Le mercure est transformé en sel par sa sublimation avec le chlore ; et selon que ce métal subit un degré d'oxygénation plus considérable, le produit qui en résulte acquiert une plus grande activité. C'est pour désigner cette différence d'intensité qu'on a imaginé les mots *proto* et *deuto* : le premier servant à indiquer l'état le plus faible ; le second, l'état le plus élevé d'oxygénation de ces deux sels.

On a donné le nom de chlorures à tous les sels qui proviennent de la combinaison du chlore avec les substances salifiables par la sublimation, et on en désigne les espèces en y joignant le nom de la base salifiée. C'est ainsi que le mélange du chlore avec le mercure produit les deux sels désignés sous les noms de *proto-chlorure* et de *deuto-chlorure* de mercure.

Du Proto-chlorure de mercure.

Le proto-chlorure de mercure était connu anciennement sous les noms de *panacée mercurielle*, *d'aquila alba*, de *sublimé doux*, de *mercure doux*, de *calomelas*. Ces deux dernières dénominations sont encore usitées par la plupart des médecins.

Le mercure doux a été pendant fort long-temps généralement employé ; ç'a été une sorte de remède universel, comme l'indique le nom de panacée qui lui fut donné. Aujourd'hui encore on le prescrit souvent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et contre plusieurs genres de maladies, telles que la

goutte, le rhumatisme, les scrofules, les affections vermineuses, etc.

Le proto-chlorure de mercure étant insoluble et d'une grande pesanteur, on ne doit pas le faire entrer dans les préparations liquides, ni même mucilagineuses, parce qu'il n'y resterait pas en suspension, ce qui a mis dans l'obligation de l'employer en poudre, en pilules ou en onguent.

La quantité à laquelle on administre le mercure doux est très variable ; le plus communément on le prescrit à la dose de deux à dix grains par jour, et même plus. Astruc, Sydenham, Van Swiéten le recommandaient à la dose de douze à trente grains chaque jour, divisée en plusieurs prises ; mais on avait généralement renoncé à en faire usage à une dose aussi élevée, lorsque, en 1819, M. Weinhold remit en crédit son administration à la dose de vingt à trente grains par jour, divisée en deux ou trois fois. Les médecins allemands, et principalement MM. Wittcke, Klug, Rust et Neumann ont suivi l'exemple de M. Weinhold. Ces dernières doses sont trop élevées ; elles ne peuvent qu'entretenir ou occasionner des irritations viscérales. Bell a observé que le calomelas réussissait mieux lorsqu'on le prescrivait à la dose d'un grain, réitérée trois fois par jour.

M. Taddei, médecin italien, fait usage d'une espèce de calomelas qu'il obtient au moyen d'une dissolution de sublimé corrosif dans l'eau distillée et mélangée avec une dissolution de gluten dans l'eau de savon, d'où il résulte que le deuto-chlorure se trouve décomposé par le gluten, qui lui enlève une partie du chlore avec lequel il était combiné, et que le produit de cette décomposition n'est autre chose que du proto-chlorure de mercure, que l'auteur regarde néanmoins comme ayant plus d'efficacité que le calomelas, préparé selon la manière ordinaire, ce qui est bien possible. « Mais, dit M. Jourdan, malgré les éloges que M. Taddei prodigue à son nouveau remède, je n'en crois pas moins

prudent de le proscrire. Lorsque nous possédons un nombre si considérable de composés mercuriels dont la nature est rigoureusement déterminée, devons-nous chercher à en introduire un nouveau dans lequel la moindre inattention peut nous faire trouver un poison redoutable au lieu d'un médicament salutaire ? »

La réflexion de M. Jourdan est sans doute fort sage, mais elle n'empêchera pas cette préoccupation de beaucoup de médecins qui les porte à chercher les moyens de faire parler d'eux, et qui dispose souvent les moins capables à faire des essais dont ils exagèrent ordinairement les résultats, et qui persistent même à prôner les choses dont ils se disent les inventeurs, malgré la certitude qu'ils ont de leur inefficacité. C'est ainsi qu'on est parvenu à proposer, comme moyen de guérison, tant de substances inertes, souvent même dangereuses, et qui sont comme des bagages inutiles qui entravent les progrès de la médecine. Toutefois, cette apostrophe ne s'adresse pas au docteur Taddei; car il peut se faire que le deuto-chlorure, décomposé par le gluten, forme un proto-chlorure soluble, différent du calomélas ordinaire.

Le proto-chlorure de mercure a été employé par Clarck en friction à la surface interne des joues, sur les gencives et sur l'intérieur des lèvres, à la dose d'un demi-grain à un grain, renouvelée trois ou quatre fois par jour. Les frictions buccales avec le mercure doux constituent la méthode anti-vénérienne de Clarck, qui a été préconisée par Kruikshank, Hunter et autres médecins étrangers, mais qui n'a eu que peu de partisans en France, parce que ce mode d'administrer le calomélas ne permet pas d'apprécier exactement la quantité de mercure ingérée ou absorbée; que ses effets ne sont pas aussi efficaces qu'on l'a prétendu, et qu'il a l'inconvénient d'occasionner la salivation plus promptement que les autres méthodes.

M. Brachet de Lyon a remis en usage la méthode de Clarck, en observant la précaution recommandée par Kruikshank, qui consiste à conseiller au malade de faire les frictions avec la langue au lieu de les faire avec les doigts, ce qui ne saurait remédier aux principaux inconvénients de cette méthode.

Smith a employé le mercure doux en frictions contre les accidens primitifs de la maladie vénérienne. M. Cullerier le conseille aussi de la même manière lorsque le malade désire cacher sa position; il fait usage alors d'une pommade composée d'une demi-once de calomélas et de quatre onces de cérat sans eau, dont il recommande deux ou trois gros par friction, renouvelée tous les deux jours; quatre onces de cette pommade suffisent dans les affections récentes, et six ou huit pour les maladies invétérées.

M. Cullerier recommande de préparer le malade comme pour les frictions ordinaires, et d'employer les bains et les boissons délayantes pendant le traitement; de sorte qu'on peut tout aussi bien, et même avec plus de fondement, attribuer la disparition de la maladie, comme cela arrive dans beaucoup de cas, aux moyens auxiliaires dont on fait usage, qu'au mercure lui-même.

Le proto-chlorure de mercure s'emploie également en lotions et en injections, comme moyen de stimuler les ulcérations indolentes et fongueuses.

Mélangé avec le soufre doré d'antimoine, il sert à former les *pilules de Plummer*, qui sont principalement recommandées contre les maladies cutanées d'origine vénérienne. Ce mélange a aussi été proposé comme moyen général de traitement, et regardé comme moins susceptible de provoquer la salivation que le calomélas seul, à cause de son action dérivative vers la peau; mais ses effets sont généralement contestés ou jugés incertains.

Du Deuto-chlorure de mercure.

C'est sous le nom de *sublimé corrosif* que le deuto-chlorure mercuriel a été le plus anciennement connu. Les Arabes, qui les premiers ont employé le mercure métallique en onguent, ont aussi fait usage du sublimé corrosif à l'extérieur, ainsi que le constatent les écrits de Rhazès et de Geber, qui l'employaient comme escarrotique contre les ulcères fongueux. L'action corrosive de ce médicament étant connue et redoutée, les empiriques et les charlatans le faisaient entrer mystérieusement dans leurs recettes, quoiqu'ils n'eussent aucune donnée certaine sur ses propriétés. Ce ne fut que vers la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, que l'usage du sublimé corrosif fut adopté par les médecins et qu'on étudia sa manière d'agir; mais il fut recommandé par beaucoup de praticiens avant même qu'ils aient pu en bien apprécier les effets. Hermann le prescrivait à la dose de deux grains, unis à la poudre de réglisse, quantité beaucoup trop élevée et qui dut produire de graves accidens. Hoffmann le donnait à la dose d'un grain dissous dans une once d'eau. Boërhaave en fit usage avec beaucoup de prudence; il en faisait dissoudre un grain dans une once d'eau, qu'il édulcorait avec un gros de sirop de violette, et il conseillait un gros de ce mélange pris en deux ou trois fois par jour, non seulement dans les affections vénériennes, mais encore dans les maladies glandulaires, dans les obstructions et contre les affections rebelles de la peau. Le malade prenait de cette manière un neuvième de grain de sublimé, en deux ou trois fois dans la journée.

Boërhaave assure que le sublimé employé de cette manière produit généralement de bons résultats. J'avoue que si je

n'étais persuadé qu'on peut obtenir les effets stimulans du mercure par des moyens dont l'action ne saurait avoir les inconvéniens de ce métal, ce serait le mode d'administration employé par Boërhaave que j'aurais adopté de préférence.

Van-Swiéten n'observa pas la réserve de son maître: il adopta, pour administrer le deuto-chlorure de mercure, la méthode employée depuis 1707, pour se traiter de la maladie vénérienne, par les paysans de la Sibérie; manière qui consiste à faire dissoudre le sublimé dans de l'eau-de-vie de grains, ainsi que le racontent Georgi et Gmelin. Pour déterminer exactement la quantité de mercure employée chaque jour par un malade, Van-Swiéten faisait dissoudre douze grains de ce sel dans deux livres d'eau-de-vie de grains, dont il prescrivait une cuillerée soir et matin, contenant chacune un quart de grain environ de sublimé, et il faisait prendre par-dessus une livre d'une décoction émolliente, coupée avec un tiers ou un quart de lait. Lorsque la guérison se faisait trop attendre ou que la maladie était trop invétérée, on doublait la dose de la dissolution, c'est à dire que le malade en prenait deux cuillerées le soir et le matin. La durée ordinaire du traitement était de six semaines pour les maladies récentes, et de deux ou trois mois pour les affections anciennes et rebelles.

Le deuto-chlorure de mercure fut administré de la même manière par Locher, médecin de Vienne et élève de Van-Swiéten, qui prétend avoir guéri par cette méthode, et sans accidens, plus de quatre mille malades, ce qui est contesté par Brambilla, qui affirme, au contraire, que des hémoptisies, des phthisies, des avortemens, des cécités et autres infirmités, furent souvent occasionnés par cette méthode de traitement.

Le soin que prenait Van-Swiéten d'interdire le sublimé aux personnes irritables, qui avaient la poitrine délicate et étaient sujettes aux hémorragies, semble confirmer tout à la fois l'as-